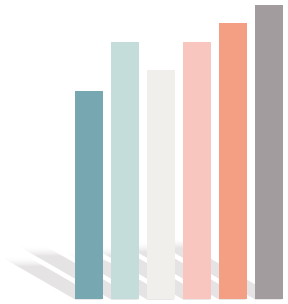
wib.brussels
women in business

2017

BAROMÈTRE DE L'ENTREPRENEURIAT AU FÉMININ

DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



EMPLOI

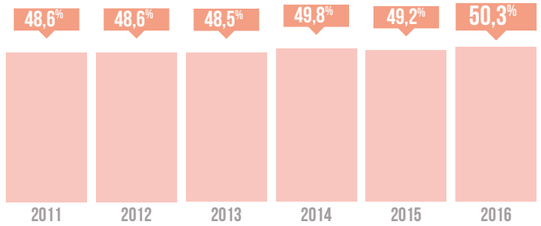
LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL À BRUXELLES

1 FEMME BRUXELLOISE SUR 2 ÂGÉE DE 15 À 64 ANS
EXERCE UN EMPLOI



EVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI DES FEMMES

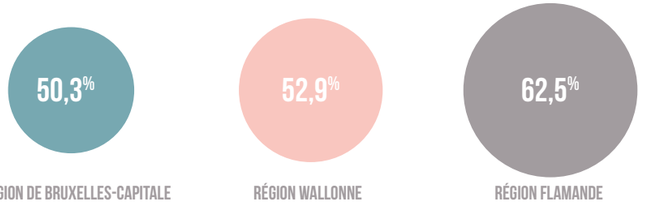
En 5 ans, le taux d'emploi des femmes a progressé de 1,7 points de pourcentage et ce, grâce la diminution du nombre de femmes inactives. Tandis que la part des femmes inactives a baissé de 3,2 points de pourcentage (26,3% en 2016), la part des étudiantes (13,8%) et des femmes au chômage (9,6%) a enregistré une légère progression (0,7 à 0,8 points de pourcentage) au cours de la période couvrant 2011 à 2016.



Taux d'emploi des femmes, RBC, 2011 à 2016 (%). Source : Direction Générale Statistique, EFT

COMPARAISON DU TAUX D'EMPLOI DES FEMMES AVEC LES AUTRES RÉGIONS

Le taux d'emploi des femmes dans la Région de Bruxelles-Capitale (50,3%) reste inférieur aux taux observés dans les autres régions : 2,6 points de pourcentage de moins qu'en Région wallonne et 12,2 points de pourcentage de moins qu'en Région flamande.



Taux d'emploi des femmes selon la région, 2016 (%)
Source : Direction Générale Statistique, EFT

LES FEMMES ET LES HOMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL À BRUXELLES

Le taux d'emploi des femmes est inférieur de 10 points de pourcentage au taux d'emploi des hommes. Elles sont en effet 2x plus nombreuses que les hommes à avoir un statut d'inactif (26,3 % contre 13,3%). La part des femmes au chômage est par contre un peu moins élevée que celle des hommes (9,6% contre 12,8%).



Taux d'emploi des femmes et des hommes, RBC, 2016 (%).
Source : Direction Générale Statistique, EFT

RBC : Région Bruxelles-Capitale
RF : Région flamande
RW : Région wallonne

INDÉPENDANTES

LES FEMMES ET LE STATUT D'INDÉPENDANT

LES INDÉPENDANTES SELON L'ENQUÊTE SUR LES FORCES DE TRAVAIL (EFT)

9%

DES FEMMES BRUXELLOISES EXERÇANT UN EMPLOI
SONT INDÉPENDANTES À TITRE PRINCIPAL

PART DES INDÉPENDANTES ET DES INDÉPENDANTS À TITRE PRINCIPAL DANS LA POPULATION OCCUPÉE

La part des femmes indépendantes à titre principal dans la population des femmes occupées est un peu plus élevée en Région de Bruxelles-Capitale (8,9%) qu'en Région Wallonne (8,4%) mais inférieure à la part observée en Région Flamande (9,6%). Par rapport à 2011, elle est restée plus ou moins stable en RBC (-0,5%) et en RW (+0,3%) mais a progressé en RF (+1,1%).

Les hommes bruxellois sont 2,6x plus nombreux que les femmes bruxelloises à exercer un emploi sous statut d'indépendant à titre principal. Il est à noter qu'à Bruxelles, se pose, encore davantage que dans les autres régions, le problème des faux indépendants.



Part des indépendant(e)s à titre principal dans la population occupée âgée de 15 à 64 ans, selon la région, 2016 (%). Indépendants à l'exception des aidants. Source : Direction Générale Statistique, EFT

PART DES INDÉPENDANTES BRUXELLOISES À TITRE PRINCIPAL DANS LES INDÉPENDANTES BELGES

Les indépendantes apparaissent sous-représentées à Bruxelles : 9,3% des indépendantes à titre principal sont bruxelloises alors que les femmes bruxelloises représentent 11% de la population féminine en âge de travailler en Belgique. En 2011, la part des bruxelloises dans les indépendantes belges à titre principal était un peu plus élevée : 10,2%.



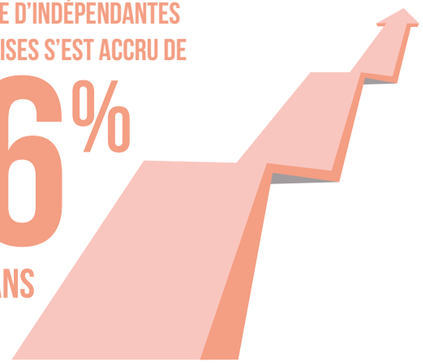
Source : Direction Générale Statistique, EFT, 2011 et 2016

LES INDÉPENDANTES SELON L'INSTITUT NATIONAL D'ASSURANCES SOCIALES POUR TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (INASTI)

LE NOMBRE D'INDÉPENDANTES BRUXELLOISES S'EST ACCRU DE

16%

EN 5 ANS



EVOLUTION DU NOMBRE DE FEMMES INDÉPENDANTES

La population des indépendantes, càd des femmes assujetties à la sécurité sociale des travailleurs indépendants - à l'exception des aidantes -, a progressé de 16% en 5 ans à Bruxelles, un pourcentage similaire au taux enregistré dans les deux autres régions (16% en RW et 15% en RF)*.

Le nombre d'indépendants bruxellois s'est accru quant à lui de 15%, soit un pourcentage nettement plus élevé que le taux observé dans les deux autres régions (6% en RF et 3% en RW).

**La répartition géographique des indépendants est réalisée sur base de l'adresse officielle (domicile) ou de l'adresse indiquée par l'assujetti, laquelle ne correspond pas nécessairement au lieu où l'activité est exercée.*

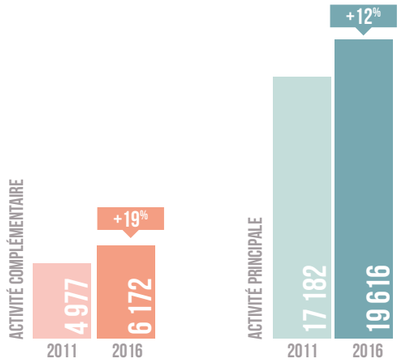
Le pourcentage d'augmentation du nombre de femmes indépendantes est dès lors légèrement plus élevé que celui des hommes à Bruxelles (1% en plus en 5 ans) !



Nombre d'indépendants âgés de moins de 65 ans assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants, selon le sexe et la région, et pourcentage d'augmentation, 2011-2016. Indépendants à l'exception des aidants.
Source : INASTI

INDÉPENDANTES À TITRE PRINCIPAL ET À TITRE COMPLÉMENTAIRE

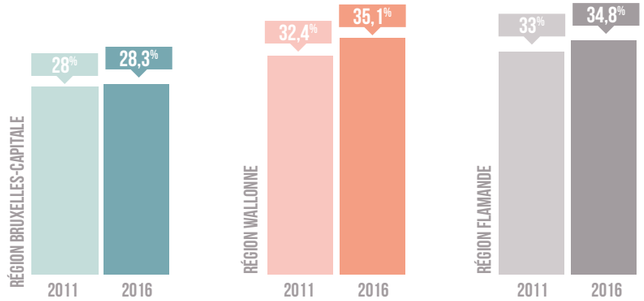
76% des indépendantes bruxelloises âgées de moins de 65 ans exercent leur activité à titre principal, 24% sont indépendantes à titre complémentaire et quelques dixièmes de pourcent sont actives après la pension. Le nombre d'indépendantes à titre complémentaire a enregistré une plus forte augmentation au cours des 5 dernières années que le nombre d'indépendantes à titre principal (19% contre 12%).



Nombre d'indépendantes âgées de moins de 65 ans assujetties à la sécurité sociale des travailleurs indépendants selon la nature de l'activité, en RBC, et pourcentage d'augmentation, 2011-2016. Indépendants à l'exception des aidants.
Source : INASTI

PART DES FEMMES INDÉPENDANTES DANS LA POPULATION DES INDÉPENDANTS

Les femmes représentent 28% des indépendants à Bruxelles. La part des femmes dans les indépendants à Bruxelles a peu évolué en 5 ans par rapport aux autres régions en raison du taux d'augmentation nettement plus élevé du nombre d'indépendants en RBC par rapport aux taux observés en RF et RW.

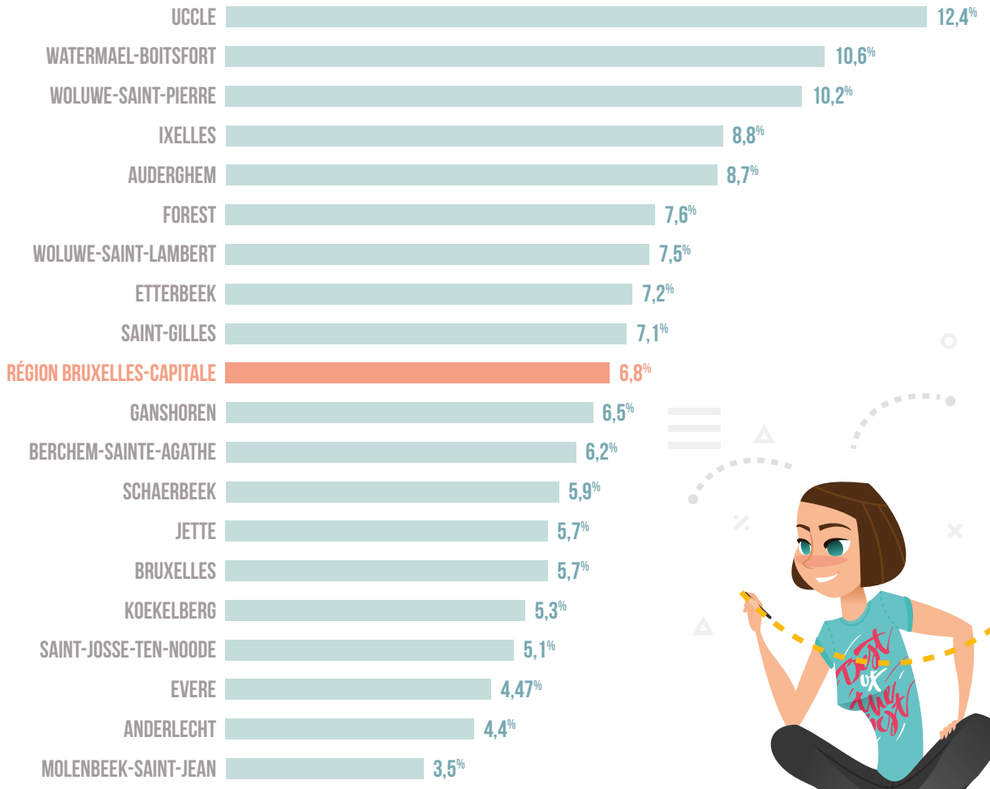


Part des femmes dans les indépendants âgés de moins de 65 ans assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants, selon la région, 2011-2016 (%). Indépendants à l'exception des aidants.
Source : INASTI



PART DES FEMMES INDÉPENDANTES DANS LA POPULATION DES FEMMES, SELON LA COMMUNE

La commune de Molenbeek présente le pourcentage de femmes indépendantes le plus faible avec 3,5% d'indépendantes dans la population de femmes âgées de moins de 65 ans, loin derrière la moyenne de la Région de Bruxelles-Capitale (6,8%). Uccle, Watermael-Boitsfort et Woluwe-St-Pierre présentent les pourcentages les plus élevés, avec des taux avoisinant les 10 à 12%.

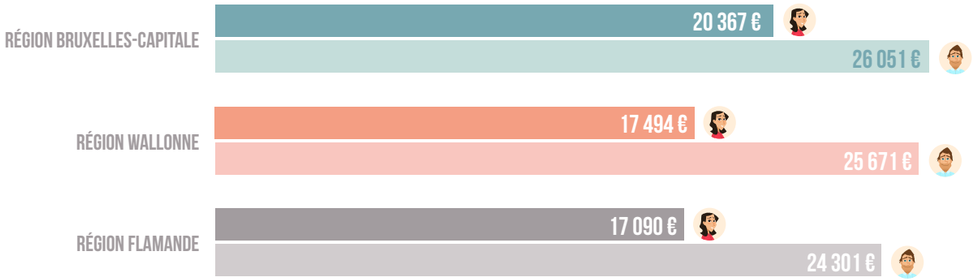


Part des femmes indépendantes âgées de 18 à 64 ans dans la population des femmes âgées de 18 à 64 ans, selon la commune, RBC, 2016. Indépendantes à l'exception des aidantes.
Sources : INASTI, 2016 ; Direction Générale Statistique, 01/01/2017

REVENU DES FEMMES INDÉPENDANTES

Sur base des données relatives aux revenus de 2013, les indépendantes bruxelloises ont un revenu moyen supérieur à celui des indépendantes des autres régions (16 à 19% de plus) mais inférieur à celui des indépendants bruxellois. En moyenne, le revenu des indépendantes bruxelloises s'élevait à 20.367 €, soit 28% de moins que les indépendants bruxellois. Cette différence est cependant nettement moins importante que dans les autres régions : l'écart correspondant à 42% et 47% en Région Wallonne et en Région Flamande.

Par rapport à 2008, le revenu moyen des femmes indépendantes bruxelloises a progressé de 5% tandis que celui des indépendants bruxellois a régressé de 2%. En comparaison avec leurs homologues masculins, les indépendantes ont en effet enregistré une baisse plus faible de leur revenu en 2009 et 2010 (-5% au total par rapport à -10% pour les hommes), leur permettant de retrouver plus rapidement les niveaux de revenu de 2008 et même de les dépasser.



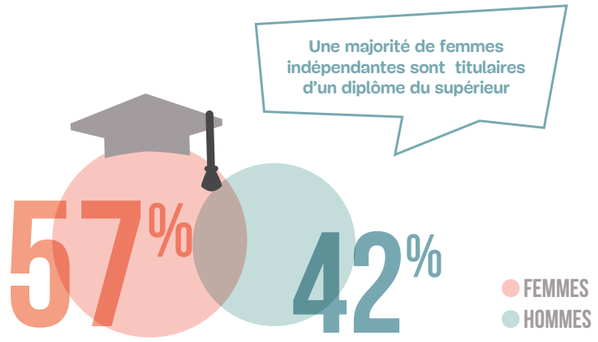
Revenu moyen des indépendants selon le sexe et la région (€). Année de référence des revenus : 2013. Uniquement prise en compte des assujettis dont le revenu est connu. Source : INASTI, 2016

PROFIL DES FEMMES INDÉPENDANTES

NIVEAU D'ÉTUDES

Les femmes indépendantes sont relativement plus nombreuses (57%) que les hommes indépendants à avoir un diplôme du supérieur (42%).

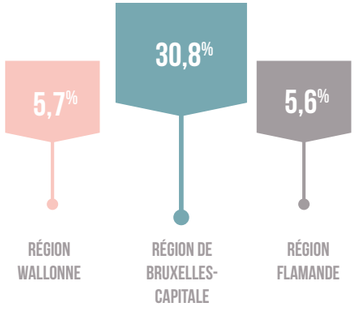
Le statut d'indépendant concerne de plus en plus de femmes ayant un niveau d'éducation élevé. La part des femmes indépendantes titulaires d'un diplôme du supérieur a progressé de 8 points de pourcentage en 5 ans. Une telle augmentation n'est pas perceptible du côté des indépendants (+0,8%).



Part des indépendants, à l'exclusion des aidants, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, selon le sexe, Belgique, Q4-2016. Indépendants âgés de 15 à 64 ans.
Source : Eurostat

NATIONALITÉ DES INDÉPENDANTES BRUXELLOISES

La Région de Bruxelles-Capitale compte 5 fois plus d'indépendantes de nationalité étrangère que les autres régions.



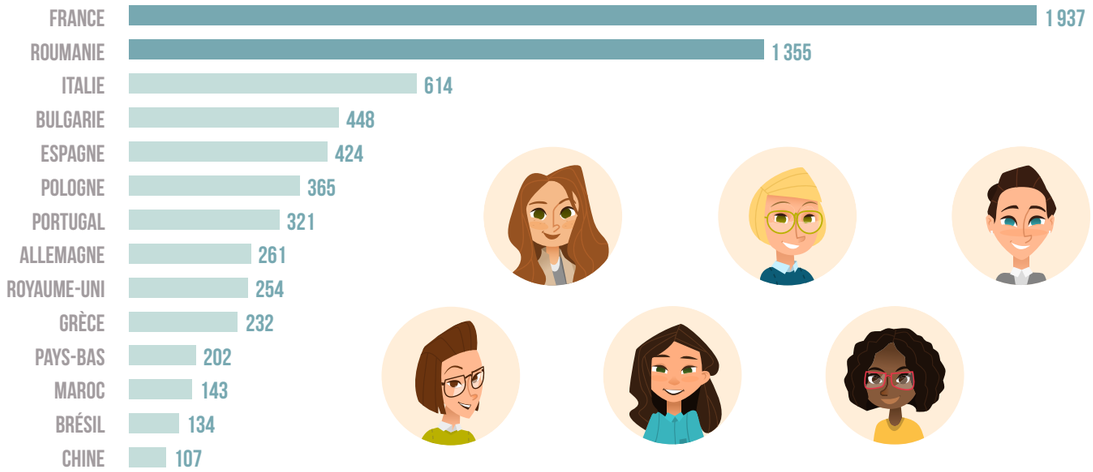
Part des indépendantes de nationalité étrangère, âgées de moins de 65 ans, selon la région
Source : INASTI, 2016

PRINCIPALES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES À BRUXELLES

Les deux principales nationalités étrangères parmi les indépendantes bruxelloises sont les nationalités françaises et roumaines, elles représentent ensemble 13% des indépendantes de la Région de Bruxelles-Capitale.

13%





Nombre d'indépendantes âgées de moins de 65 ans, selon la nationalité - nationalités comptant 100 indépendantes minimum-, RBC
Source : INASTI, 2016

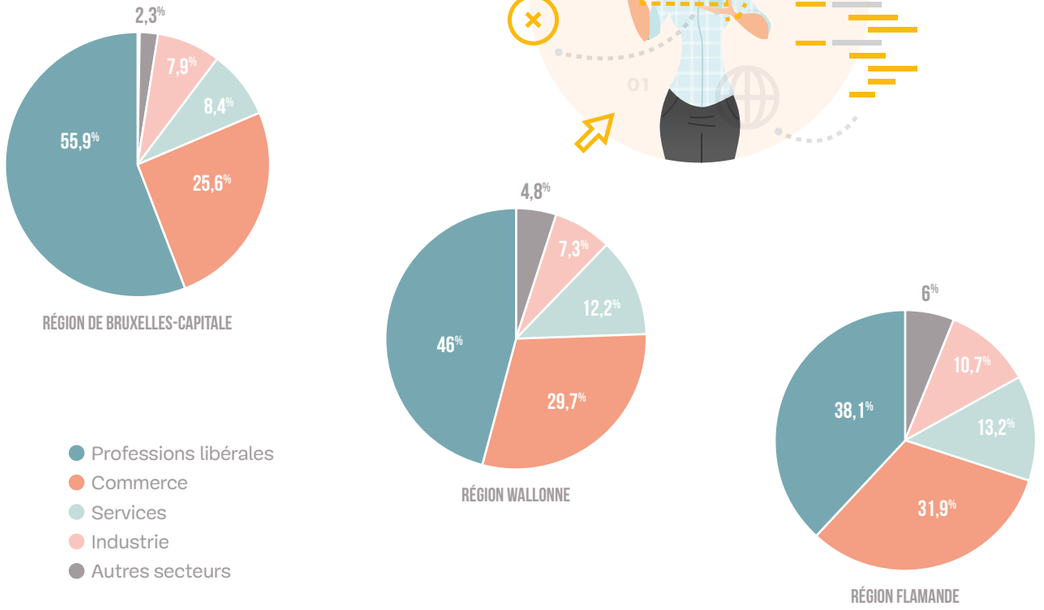
LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES FEMMES INDÉPENDANTES

Les indépendantes bruxelloises sont nettement plus nombreuses à exercer une profession libérale ou intellectuelle que les indépendantes flamandes et wallonnes (56% contre 38% et 46%).

Le deuxième grand secteur dans lequel les indépendantes bruxelloises sont actives est le secteur regroupant les branches du commerce, de l'horeca, des divertissements et de la banque et des assurances : un quart des indépendantes bruxelloises exercent leur activité dans ce secteur.

Plus de la moitié des indépendantes bruxelloises exercent une profession libérale ou intellectuelle.





Répartition des indépendantes âgées de moins de 65 ans selon le secteur d'activité et la région, 2016 (%). Source : INASTI
Industrie : industrie, construction, artisanat, transport ; Commerce : commerce, horeca, divertissements, banques et assurances ; Professions libérales : professions libérales et intellectuelles ; Services : soins de beauté et professions diverses à caractère manuel; Autres secteurs : agriculture, pêche et autres professions.

RESPONSABILITÉS

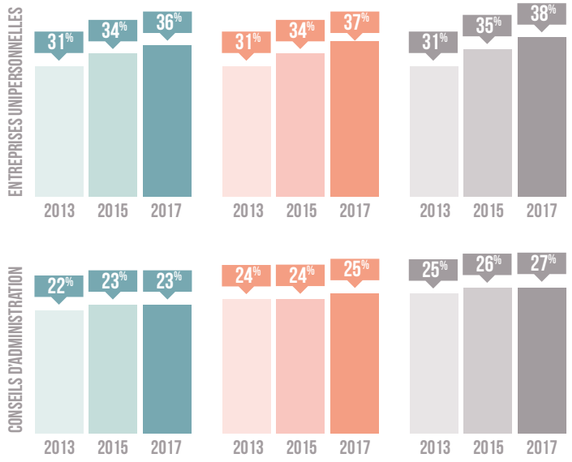
LES FEMMES DANS LES ENTREPRISES UNIPERSONNELLES ET LES CONSEILS D'ADMINISTRATION



LA PART DES FEMMES DANS LES ENTREPRISES UNIPERSONNELLES ET LES CA

En 4 ans, la part des femmes dans les entreprises unipersonnelles à Bruxelles a progressé de 5 points de pourcentage. Les femmes représentent ainsi à l'heure actuelle 36% des chefs d'entreprises personnes physiques et SPRLU à Bruxelles, 1 à 2% de moins cependant que la Région flamande et la Région wallonne.

La part des femmes dans les membres des conseils d'administration d'entreprises bruxelloises n'a par contre guère évolué en 4 ans : celle-ci a progressé d'1% seulement pour atteindre 23% en 2017*.



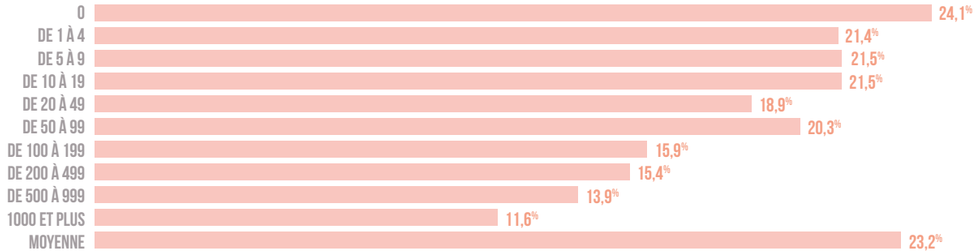
Part des femmes dans les entreprises unipersonnelles et les membres des conseils d'administration des entreprises, selon la région, septembre 2013, août 2015, août 2017 (%).
Source : Trends Business Information

* *En RBC, les hommes représentent 71% des membres des CA et les personnes morales 6%.*

LES FEMMES DANS LES CA DES ENTREPRISES BRUXELLOISES SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Plus la taille de l'entreprise augmente, plus la part des femmes dans les conseils d'administration diminue.

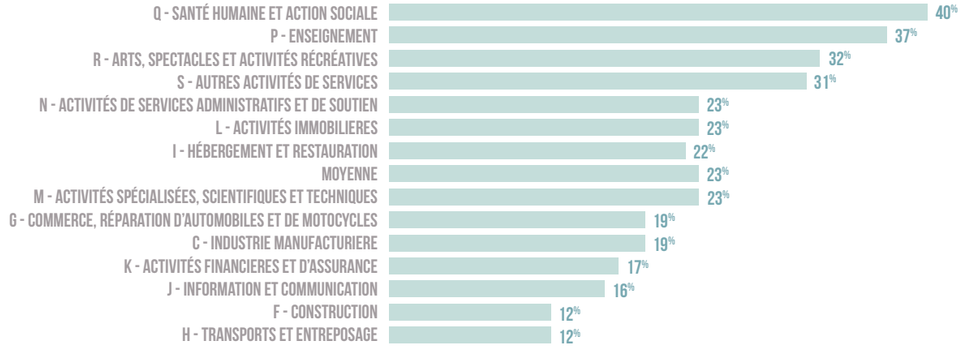
Si les femmes représentent en moyenne environ 20% des membres des CA des entreprises bruxelloises occupant entre 1 à 99 travailleurs, le taux de représentation des femmes dans les CA diminue ensuite progressivement pour atteindre un taux de 12% seulement dans les entreprises occupant au minimum 1000 travailleurs. La part des hommes dans les membres des CA varie par contre entre 64% et 78% selon la taille de l'entreprise. Les personnes morales représentant quant à elles 5 à 16% des membres.



Part des femmes dans les membres des conseils d'administration, selon la taille de l'entreprise, RBC, août 2017 (%)
Source : Trends Business Information

LES FEMMES DANS LES CA DES ENTREPRISES BRUXELLOISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Selon le secteur d'activité, les femmes représentent en moyenne 12% à 40% des membres des CA des entreprises bruxelloises. Les parts respectives des hommes variant de leur côté entre 57% et 86%, la parité femmes-hommes n'est observée dans aucun secteur de l'économie à Bruxelles. Les secteurs comptant le plus de femmes dans les CA (31 à 40% des membres en moyenne) sont actifs dans le domaine de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, des activités artistiques et récréatives, des organisations associatives et des services personnels.

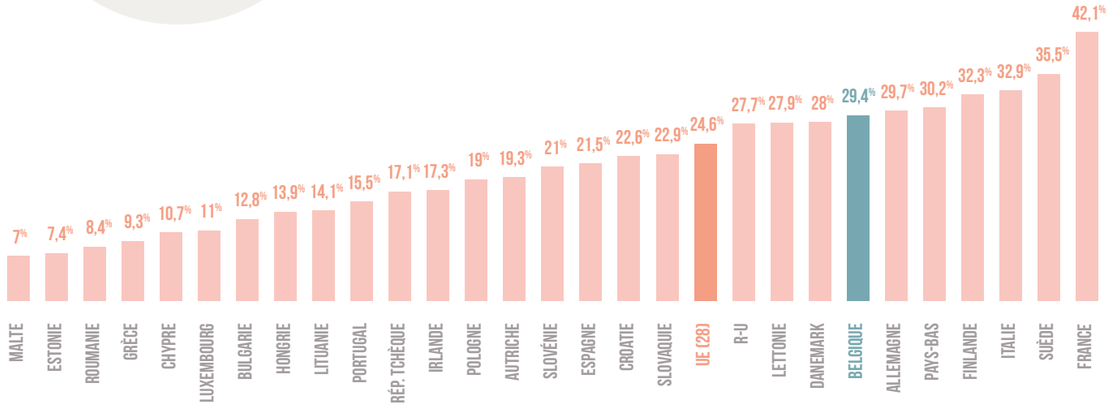


Part des femmes dans les membres de conseils d'administration, selon le secteur d'activité, RBC (%). Principaux secteurs d'activité.
Source : Trends Business Information, août 2017

LA BELGIQUE PARMI LE TOP 10 DES PAYS DE L'UE

LES FEMMES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES COTÉES

La Belgique se situe dans le Top-10 des pays de l'UE au niveau de la représentation des femmes dans les entreprises cotées. La part des femmes dans les conseils d'administration et comités de surveillance des entreprises cotées en bourse en Belgique (29% en 2017) a progressé de 7 points de pourcentage par rapport à 2014.



Part des femmes dans les membres de conseils d'administration ou comités de surveillance des plus grandes entreprises cotées en bourse, pays de l'UE, 2017 (%)
Source : Commission Européenne



ENTREPRENEURE

LES FEMMES ET L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE

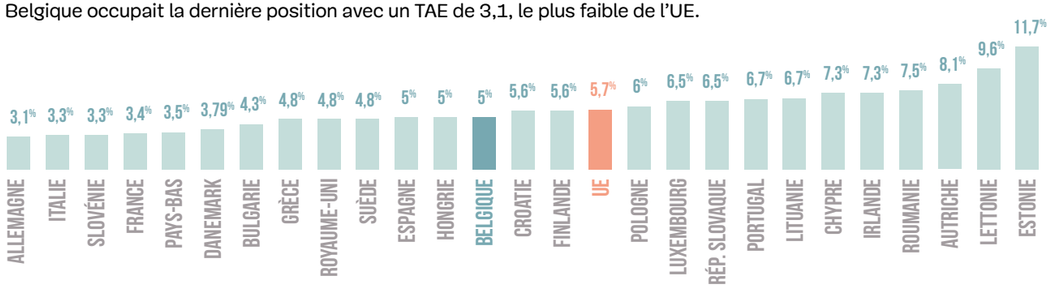
LE TAUX D'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE DES FEMMES

5%

DES FEMMES BELGES IMPLIQUÉES DANS LE LANCEMENT OU LA GESTION D'UNE JEUNE ENTREPRISE

LE TAE DES FEMMES EN BELGIQUE ET DANS L'UNION EUROPÉENNE

Le taux d'activité entrepreneuriale (TAE) des femmes a progressé de 2 points de pourcentage en 2015, une augmentation non négligeable qui place désormais la Belgique à la 14ième position – égalant la Hongrie et l'Espagne -. Un an auparavant, la Belgique occupait la dernière position avec un TAE de 3,1, le plus faible de l'UE.

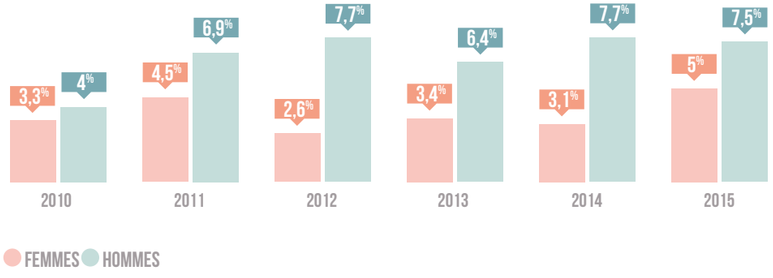


Taux d'activité entrepreneuriale des femmes, pays de l'UE
2016 : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg
2015 : Belgique, Espagne, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rép. Slovaque, Roumanie, R-U, Slovénie, Suède
2014 : Danemark, Lituanie
UE : moyenne non pondérée
Source : Global Entrepreneurship Monitor
Taux d'activité entrepreneuriale (%) = Part des personnes qui se considèrent comme activement impliquées dans le lancement d'une entreprise ou qui sont propriétaires et gérantes d'une entreprise de 3,5 ans maximum, parmi la population âgée de 18 à 64 ans

LE TAE DES FEMMES ET DES HOMMES EN BELGIQUE

Tant le TAE des femmes que celui des hommes ont progressé entre 2010 et 2015 (+1,7% pour les femmes et +3,5% pour les hommes). Cependant, si la croissance est nette du côté des hommes – le TAE oscillant entre 6 et 8% de 2011 à 2016 par rapport à 4% en 2010 -, du côté des femmes, celle-ci manque encore de stabilité – le TAE variant encore fortement d'une année à l'autre -. En 2015, le taux d'activité entrepreneuriale des femmes (5%) correspondait aux 2/3 du TAE des hommes (7,5%).





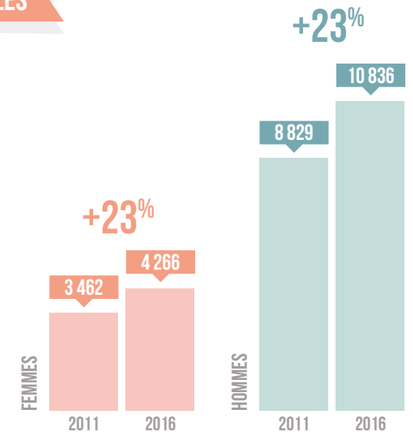
Taux d'activité entrepreneuriale selon le sexe en Belgique, 2010-2015
Source : Global Entrepreneurship Monitor

DÉBUTER UNE ACTIVITÉ EN TANT QU'INDÉPENDANTE À BRUXELLES

EVOLUTION DES FEMMES DÉBUTANT UNE ACTIVITÉ D'INDÉPENDANTE

En 2016, 4.266 femmes bruxelloises âgées de moins de 65 ans ont démarré une activité en tant qu'indépendante, soit 23% de plus qu'en 2011. Ce pourcentage d'augmentation est semblable à celui des starters bruxellois. Les individus de sexe masculin sont cependant 2,5x plus nombreux que les femmes à s'être assujettis à la sécurité sociale des travailleurs indépendants ces dernières années.

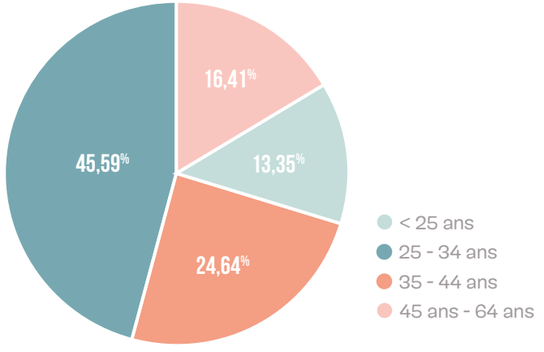
En 2016, la part des bruxellois cessant leur activité d'indépendant par rapport au nombre de bruxellois débutant une activité s'élevait à 45%, tant au niveau des femmes que des hommes indépendants, assurant dès lors une croissance nette du nombre d'indépendants bruxellois.



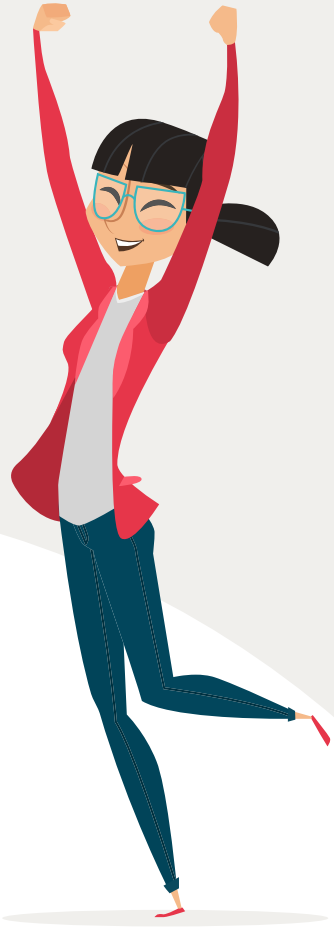
Nombre de personnes âgées de moins de 65 ans débutant une activité d'indépendant, selon le sexe, RBC, 2011-2016
Source : INASTI

AGE DES FEMMES BRUXELLOISES DÉBUTANT UNE ACTIVITÉ D'INDÉPENDANTE

La majorité des bruxelloises démarrant une activité d'indépendante ont moins de 35 ans (58%).



Répartition des femmes de moins de 65 ans débutant une activité d'indépendante, selon la catégorie d'âge, RBC, 2016
Source : INASTI



wib.brussels
women in business

www.womeninbusiness.brussels
laz@1819.be
02/8000065

1819.brussels
entreprendre à bruxelles

chaussée de Charleroi 110
1060 Saint-Gilles

Editeur responsable : Johan Basiliades, président - impulse.brussels - chaussée de Charleroi 110 - 1060 Saint-Gilles - Design : Serve Communication sprl